



OFFICE OF THE HIGH COMMISSIONER FOR HUMAN RIGHTS

Agenda Item 10: Enhanced ID on oral updates on Democratic Republic of the Congo (HC and the Team of international experts, res. 51/36)

Statement by Bacre Waly NDIAYE

President of the Team of international experts on the DRC

30 March 2023

Geneva, Palais des Nations, Room XX

Monsieur le Président du Conseil des droits de l'homme ;

Monsieur le Haut-commissaire des Nations unies aux droits de l'homme ;

Madame la Représentante spéciale du Secrétaire général, Cheffe de la MONUSCO ;

Monsieur le Ministre des Droits Humains de la République démocratique du Congo ;

Excellences, Mesdames et Messieurs.

Mme Marie Thérèse KEITA BOCOUM et moi-même venons vous présenter notre rapport oral de mi-mandat, (conformément à la Résolution 51/36 du 11 octobre 2022.)

Notre première visite de terrain en République démocratique du Congo (RDC) s'est déroulée du 14 au 26 janvier 2023.

Cette visite nous a permis de participer à l'atelier de formation initiale organisé par le Bureau Conjoint des Nations Unies aux Droits de l'Homme à l'attention des Commissaires de la Commission Provinciale Vérité Justice et Réconciliation du Kasai Central, ainsi qu'à l'atelier d'évaluation de la mise en œuvre des recommandations de notre de notre équipe contenues dans les différents rapports depuis 2017.

Cet atelier organisé à Kinshasa du 25 au 26 janvier 2023, nous a permis de constater des progrès significatifs notamment dans le domaine de la lutte contre l'impunité et celui de la justice transitionnelle.

S'agissant de la lutte contre l'impunité, nous saluons l'effort du Gouvernement d'avoir recruté 5000 nouveaux magistrats actuellement en phase de formation initiale, y compris dans le domaine de la médecine légale.

Plusieurs dossiers de poursuites judiciaires ouverts dans le cadre de la crise *Kamuina Nsapu* ont abouti à 30 condamnations de miliciens dans la province du Kasai, tandis que

dans la province du Kasai central, 27 miliciens ont été condamnés. Le dossier relatif au meurtre des deux Experts du Conseil de sécurité est pendant en appel.

Le progrès noté dans les poursuites contre les miliciens contraste avec la lenteur de l'instruction des dossiers impliquant les forces de défense et de sécurité inclus parmi les 16 cas prioritaires suivis avec les autorités judiciaires militaires congolaises.

Néanmoins, notre équipe salue qu'après la levée de l'immunité de deux officiers généraux par le Chef de l'Etat, le procès dit MULOMBODI s'est ouvert le 20 mars 2023 devant la Haute Cour Militaire. Il s'agit de crimes contre l'humanité, y compris par meurtre et viols avec une centaine de victimes concernées.

Les dossiers Nganza et Malenga ont connu des avancées positives avec la poursuite des enquêtes judiciaires, grâce à l'expertise médico-légale apportée par l'Equipe d'Assistance Technique nommée par le Haut-commissaire.

Nous encourageons les autorités judiciaires militaires à redoubler d'efforts pour clôturer les enquêtes et accélérer le jugement de tous les autres dossiers prioritaires.

En ce qui concerne le processus de justice transitionnelle, nous saluons la validation par le Gouvernement, du document portant projet de politique nationale de justice transitionnelle élaboré par le Comité scientifique mis en place par le Ministre des droits humains, à l'issue de l'atelier que notre Equipe a conjointement organisé avec le Gouvernement Congolais et le Bureau Conjoint des Nations Unies aux Droits de l'Homme, en juillet 2022.

Ce document est une étape cruciale du processus de justice transitionnelle avec la mise en place d'une structure centrale pour coordonner la provincialisation et la régionalisation de la justice transitionnelle. Cette structure jouera un rôle essentiel dans le financement et l'harmonisation du travail des commissions régionales ou provinciales et la mise en œuvre de leurs recommandations.

Notre équipe se réjouit de l'annonce par le Président de la République démocratique du Congo de l'examen par le Parlement de l'avant-projet de loi-cadre sur la Justice transitionnelle à la session ouverte en mars 2023.

Dans ce contexte de volonté politique, nous constatons avec regret et condamnons fermement la montée des discours de haine entre des communautés et l'accroissement des activités criminelles des groupes armés.

A cela s'ajoute la guerre atroce qui se déroule dans l'Est du Pays, avec la résurgence de la rébellion du M23. Nous réaffirmons que les populations de la région des Grands Lacs ont le droit de vivre en paix et que tout doit être mis en œuvre par la Communauté Internationale pour mettre fin à cette guerre qui est à l'origine de multiples violations graves et massives des droits de l'Homme et du droit international humanitaire.

Notre Equipe appelle à une cessation immédiate des hostilités et au désarmement de tous les groupes armés, à commencer par les rebelles du M23.

C'est le lieu de relever que la dimension sous-régionale du conflit ne devrait pas se limiter seulement aux négociations politiques en cours, notamment les processus de Nairobi et de Luanda. Pour instaurer une paix et réconciliation durables, elle devrait nécessairement, s'étendre à la lutte contre l'impunité et la justice transitionnelle. Notre Equipe continuera à apporter un appui technique au dans tous les aspects de la justice transitionnelle, y compris la phase déjà opérationnelle enclenchée par la Commission Provinciale Vérité, Justice et Réconciliation du Kasai central.

Je voudrais avant de terminer remercier les autorités congolaises pour leur franche collaboration grâce à laquelle nous avons pu exécuter notre mandat.

Je voudrais remercier également le leadership de la MONUSCO et le Bureau Conjoint des Nations Unies aux Droits de l'Homme pour l'appui continu, indispensable à l'accomplissement de notre mandat de façon souple et appropriée.

Je voudrais enfin saisir l'occasion pour remercier le Conseil de la confiance placée en ma personne pour conduire ce mandat depuis sa création en 2017.

Madame Marie Thérèse KEITA BOCOUM que je remercie également conduira l'Equipe avec M. Arnauld Akodjenou qui rejoindra le mandat, dès le 1^{er} avril 2023.

Je vous remercie.